

SILISIL Silicone Oil 0.65 cSt

Fiche de données de sécurité

SILITECH AG vous encourage à lire et à comprendre l'intégralité de la fiche de données de sécurité (SDS), car ce document contient des informations importantes. Nous vous demandons de suivre les précautions indiquées dans ce document, sauf si vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou actions appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit

SILISIL Silicone Oil 0.65 cSt

Autres moyens d'identification

N° CE : 203-492-7

N° CAS : 63148-62-9

REACH : 01-2119496108-31-XXXX

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange

Usages industriels

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées

Aucun connu

Identification de l'entreprise

SILITECH AG

Worbstrasse 173

3073 Gümligen

Suisse

Tél. +41 31 398 50 70

info@silitech.ch

Numéro de téléphone d'urgence

Tox Info Suisse (24h/24 et 7j/7) : +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2; H225, Liquide et vapeurs hautement inflammables.

Aquatic Acute 1 ; H400, Très toxique pour la vie aquatique.

Aquatic Chronic 2; H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot signal

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. (H225)

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H410)

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. (P210)

Prenez des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques. (P243)

Bien refermer le récipient. (P233)

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

Réponse

Recueillir le liquide déversé. (P391)

Stockage

À conserver dans un endroit bien aéré. À garder au frais. (P403+P235)

Substances dangereuses

Hexaméthylidisiloxane

Autres dangers

Ce mélange/produit ne contient aucune substance reconnue comme répondant aux critères de classification PBT et vPvB. Ce produit ne contient aucune substance considérée comme perturbateur endocrinien au sens du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2023/707 de la Commission.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Produit/Substance	Identifiants	% m/m	Classification
Hexaméthylsiloxane	N° CAS : 107-46-0 N° CE : 203-492-7 REACH: 01-2119496108-31-XXXX Numéro d'index :	95-100%	Flam. Liq. 2, H225 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 2, H411

Mélanges

Sans objet. Ce produit est une substance. Voir le texte intégral des phrases H à la section 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées à la section 8, si elles sont disponibles.

Autres informations

-

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales

En cas d'accident, contactez un médecin ou les urgences – munissez-vous de l'étiquette ou de cette fiche de données de sécurité. Consultez un médecin en cas de doute sur l'état de la personne blessée ou si les symptômes persistent. Ne donnez jamais d'eau ni d'autres boissons à une personne inconsciente.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : emmener la personne à l'air frais et rester avec elle.

Contact cutané

En cas d'irritation : rincer à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact visuel

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau ou à l'eau salée (20-30 °C) pendant au moins 5 minutes. Retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin et poursuivre le rinçage pendant le transport.

Ingestion

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche à l'eau et restez auprès d'elle. Ne lui donnez jamais à boire. En cas de malaise, consultez immédiatement un médecin et apportez-lui la notice ou l'étiquette du produit. Ne provoquez pas de vomissements, sauf avis contraire du médecin. Demandez à la personne de se pencher en avant, la tête baissée, afin d'éviter l'inhalation ou l'étouffement des vomissements.

Brûlures

Rincez à l'eau jusqu'à ce que la douleur cesse, puis continuez à rincer pendant 30 minutes.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Aucun connu.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

Information destinée aux médecins

Apportez cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette de ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre, brouillard d'eau. Moyens d'extinction inappropriés : les jets d'eau ne doivent pas être utilisés, car ils peuvent propager l'incendie.

Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Liquide et vapeurs hautement inflammables. En utilisation, un mélange air-vapeurs inflammable/explosif peut se former. Un incendie dégagera une fumée dense. L'exposition aux produits de combustion peut nuire à la santé. Les récipients fermés exposés au feu doivent être refroidis à l'eau. Ne laissez pas l'eau d'extinction pénétrer dans le réseau d'égouts ni dans les eaux de surface avoisinantes. Si le produit est exposé à des températures élevées, par exemple en cas d'incendie, des composés de décomposition dangereux se forment, notamment des oxydes de carbone (CO/CO₂).

Conseils aux pompiers

Vêtements de protection standard et protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec les produits chimiques : médecins et personnel médical.

6. MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les zones de stockage non encore enflammées doivent être refroidies par brumisation. Éliminer les matières inflammables si les conditions le permettent. Assurer une ventilation suffisante. Les zones contaminées peuvent être glissantes.

Précautions environnementales

Évitez tout rejet dans les lacs, les cours d'eau, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, contactez les autorités environnementales locales.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

En cas de déversement, contenir et recueillir le matériau absorbant non combustible (sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées, par exemple) et le placer dans un conteneur pour élimination conformément à la réglementation locale. Dans la mesure du possible, nettoyer avec des produits nettoyants courants. Éviter l'utilisation de solvants.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Mise à la terre et liaison équipotentielle des récipients et des équipements de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant (électrique, d'éclairage, de ventilation). Utiliser des outils antidéflagrants. Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques. Il est recommandé d'installer des bacs de récupération des déchets afin de prévenir les rejets dans le réseau d'assainissement et l'environnement. Il est interdit de fumer, de boire et de consommer des aliments dans la zone de travail.

Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Prenez les mesures nécessaires pour éviter les décharges électrostatiques. Le produit doit être entreposé dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de toute source d'inflammation.

Matériel de stockage recommandé

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage

5 – 30 °C

Matériau incompatible

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts et agents réducteurs forts.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Ce produit ne doit être utilisé que pour les applications mentionnées dans la section 1.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Aucune substance ne figure sur la liste nationale des substances ayant une limite d'exposition professionnelle.

DNEL

Hexaméthylidisiloxane

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systémiques à long terme – Population générale	Dermique	176 mg/kg pc/jour
Effets systémiques à long terme – Travailleurs	Dermique	333 mg/kg pc/jour
Effets systémiques à long terme – Population générale	Inhalation	13,3 mg/m ³
Effets systémiques à long terme – Travailleurs	Inhalation	53,4 mg/m ³
Effets systémiques à long terme – Population générale	Oral	270 µg/kg pc/jour

PNEC

Hexaméthylidisiloxane

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau douce	-	2 µg/L
Sédiments d'eau douce	-	8,9 mg/kg
Rejet intermittent (eau douce)	-	3 µg/L
Eau de mer	-	200 ng/L
Sédiments d'eau marine	-	890 µg/kg
Prédateurs	-	5,3 mg/kg
Station d'épuration	-	10 mg/L
Sol	-	83 µg/kg

Contrôles d'exposition

Appliquer des mesures de contrôle générales pour éviter toute exposition inutile.

Recommandations générales

Il est interdit de fumer, de boire et de consommer de la nourriture dans la zone de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'a été mis en œuvre pour ce produit.

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été définie pour les substances contenues dans ce produit.

Mesures techniques appropriées

Respectez les précautions d'usage lors de l'utilisation du produit. Évitez d'inhaler les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Entre chaque utilisation du produit et en fin de journée, toutes les parties exposées du corps doivent être soigneusement lavées. Insistez particulièrement sur les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures visant à éviter l'exposition environnementale

Conservez les matériaux de barrage à proximité du lieu de travail. Si possible, recueillez les déversements pendant les travaux.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

En général

Utilisez uniquement des équipements de protection portant le marquage CE.

Équipement respiratoire

Aucune exigence particulière.

Protection de la peau

Portez des vêtements de protection appropriés, par exemple des combinaisons en polypropylène ou des vêtements de travail en coton ou en polyester.

Protection des mains

Aucune exigence particulière.

Protection oculaire

Aucune exigence particulière.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Seuil olfactif	Caractéristiques
pH	Aucune donnée disponible
Densité (g/cm³)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique (25 °C)	0,65 centistokes
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet - le produit est un liquide
Point de fusion/congélation (°C)	< -50
Point/Plage de ramollissement	Ne s'applique pas aux liquides
Point d'ébullition (°C)	100
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune donnée disponible
Point d'éclair (°C)	-1
Inflammabilité (°C)	Le matériau est inflammable
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune donnée disponible
Limite inférieure/supérieure d'explosivité (% v/v)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient N-octanol/eau (LogKow)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans les graisses (g/L)	Aucune donnée disponible
Autres paramètres physiques et chimiques	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions mentionnées à la section 7 « Manipulation et stockage ».

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Températures extrêmes.

Matériaux incompatibles

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts et agents réducteurs forts.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 : toxicité aiguë

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritations oculaires graves

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition unique STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée aux STOT

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration

D'après les données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets à long terme

Aucun connu.

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance connue pour avoir des propriétés de perturbation hormonale ayant un impact sur la santé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Potentiel de bioaccumulation

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance connue pour répondre aux critères de classification PBT et vPvB.

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne en relation avec l'environnement.

Autres effets indésirables

Ce produit contient des substances toxiques pour l'environnement. Il peut avoir des effets néfastes sur les organismes aquatiques. Ce produit contient des substances susceptibles d'avoir des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Ce produit est soumis à la réglementation sur les déchets dangereux.

HP 3 - Inflammable

HP 14 – Écotoxicité

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets agréée.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.






Code EWC

Sans objet.

Emballage contaminé

Les emballages contenant des résidus du produit doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

	ONU/ID	Nom d'expédition approprié de l'ONU	Classes de danger	PG*	Environnement**	Autres informations
ADR	ONU 1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hexamethyldisiloxane)	Classe de danger pour le transport : 3 Étiquette : 3 Code de classification : F1  	II	Oui	Quantités limitées : 1 l Code de restriction du tunnel : (D/E) Voir ci-dessous pour plus d'informations
IMDG	ONU 1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hexamethyldisiloxane)	Classe de danger pour le transport : 3 Étiquette : 3 Code de classification : F1  	II	Oui	Quantités limitées : 1 l EmS : FESE Voir ci-dessous pour plus d'informations
IATA	ONU 1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hexamethyldisiloxane)	Classe de danger pour le transport : 3 Étiquette : 3 Code de classification : F1 	II	Oui	Voir ci-dessous pour plus d'informations

						
--	--	--	---	--	--	--

* Groupe d'emballage

** Risques environnementaux

Informations Complémentaires

Ce produit relève de la réglementation relative au transport des marchandises dangereuses.

ADR / Voir le tableau pour toute information relative aux dispositions particulières, exigences ou avertissements concernant le transport. Voir la section 5 pour les instructions écrites relatives à l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents survenant pendant le transport.

IMDG / Voir la section 3 pour toute information relative aux dispositions particulières, exigences ou avertissements concernant le transport.

IATA / Voir le tableau pour toute information relative aux dispositions particulières, exigences ou avertissements concernant le transport.

Précautions particulières pour les utilisateurs

Sans objet.

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Restrictions relatives à l'application

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Les personnes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposées à ce produit.

Demandes d'éducation spécifique

Aucune exigence particulière.

SEVESO - Catégories/Substances dangereuses

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES, Quantité admissible (niveau inférieur) : 5 000 tonnes / (niveau supérieur) : 50 000 tonnes

E1 - DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT, Quantité admissible (niveau inférieur) : 100 tonnes / (niveau supérieur) : 200 tonnes

REACH, Annexe XVII

L'hexaméthylidisiloxane est soumis aux restrictions REACH (entrée 40).

Informations Complémentaires

Sans objet.

Sources

Décret de 2015 relatif aux risques d'accidents majeurs.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Évaluation de la sécurité chimique

Non.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H mentionnées dans la section 3

H225, Liquide et vapeurs hautement inflammables.

H400, Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

ADN = Dispositions européennes relatives au transport international de marchandises dangereuses par voie navigable intérieure

ADR = Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

ATE = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage [Règlement (CE) n° 1272/2008]

CSA = Évaluation de la sécurité chimique

RSE = Rapport sur la sécurité chimique

DMEL = Niveau d'effet minimal dérivé

DNEL = Niveau dérivé sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ES = Scénario d'exposition

Déclaration EUH = Déclaration de danger spécifique au règlement CLP

EuPCS = Système européen de catégorisation des produits

Catalogue européen des déchets

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

GWP = Potentiel de réchauffement climatique

CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)

IATA = Association internationale du transport aérien

IBC = Conteneur intermédiaire pour vrac

IMDG = Transport maritime international des marchandises dangereuses

LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. (« Marpol » = pollution marine)

OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques

PBT = Persistant, Bioaccumulatif et Toxique

PNEC = Concentration sans effet prévue

RID = Règlement relatif au transport international de marchandises dangereuses par voie ferrée

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

STOT-RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT-SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

ONU = Nations Unies

UVBC = Composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matériaux biologiques

COV = Composés organiques volatils

vPvB = Très persistant et très bioaccumulatif

Informations Complémentaires

La classification de la substance/du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul prévues par le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

La classification du mélange en ce qui concerne les risques physiques a été établie sur la base de données expérimentales.

La fiche de données de sécurité est validée par

Réglementaire

Autre

Un changement (proportionnel au dernier changement essentiel (premier chiffrement dans la version SDS, voir section 1)) est marqué d'un triangle.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement correctes pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur final du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être utilisées comme spécification de produit.

Langue du pays : CH-fr